



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Service Planifications et Prospective
PAU/CDPENAF

Toulon, le **- 3 FEV. 2023**

Le préfet

à

Monsieur le Président
Métropole Toulon Provence
Méditerranée
CS 30536
83041 TOULON Cedex 9

Objet : Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Var du mercredi 22 février 2023 – Déclaration de projet n° 2 du PLU du Pradet (pôle de valorisation).

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) a reçu la déclaration de projet du PLU de la commune du Pradet.

Ce dossier sera présenté pour avis à la prochaine commission qui se tiendra le :

mercredi 22 février 2023

à 9 h 00

**en salle du conseil communautaire
de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau
1193 avenue des Sénès - 83210 SOLLIES-PONT**

Vous disposez de la possibilité de présenter votre dossier à la commission. Pour la tenue de l'ordre du jour, je vous remercie de limiter cette présentation à quinze minutes.

Je vous invite à utiliser l'adresse fonctionnelle de la CDPENAF, ddtm-cdpenaf@var.gouv.fr, afin de confirmer votre participation et pour toute information complémentaire.

*Pour le Préfet et par délégation
le directeur départemental
des territoires et de la mer*

**Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer**

Laurent BOULET